

### 3. PECHERIE DE LOMPRESZ

Lors de sa séance du 27 juin dernier, le Collège communal proposait un point en urgence par rapport à la pêche de Lompresz.

Vous demandiez au Conseil communal de marquer son accord de principe afin de céder l'usage à titre précaire de deux parcelles communales à une ASBL qui a pour objectif principal l'organisation d'activités liées à la pratique de la pétanque !

Les services communaux étaient chargés de rédiger cette convention. Pourriez-vous nous dire où en est ce dossier urgent ?

Bruno MEUNIER